

Vous êtes agriculteur, Vous avez besoin de consulter un avocat ?

Le CDAD (Conseil Départemental de l'accès au Droit) de la Dordogne, en partenariat avec les barreaux de Périgueux et Bergerac et la chambre d'agriculture de la Dordogne, a mis en place deux Point-Justice agricoles pour permettre aux personnes *affiliées à la MSA* de bénéficier d'une **CONSULTATION GRATUITE** sur rendez-vous avec un avocat.

Permanences en présentiel ou téléphonique :

France service Belvès

Le 2^{ème} vendredi du mois

de 9h00 à 12h00

58 avenue du Lieutenant Giffault

France service Saint-Aulaye

Le 2^{ème} vendredi du mois

de 13h30 à 16h00

Rue docteur de Lacroix

Vous pouvez prendre rendez-vous au :

05.53.06.39.33

